Thumeries

www.thumeries.fr

Mairie de Thumeries Officiel

Bulletin d'information Municipal n° 135 – Janvier 2022

THUMERIES : 34 rue Léon Blum

Crédit Mutuel

Nord Europe

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe, Société Anonyme coopérative de crédit à capital variable - 4, Place Richebé 59000 Lille - RCS Lille Métropole 320 342 264.

Carrefour market

THUMERIES

rue Pasteur - **03 20 86 55 20**

Horaires d'ouvertures : du lundi au samedi 8h30 - 19h30 en continu et le dimanche de 8h30 - 12h30

Thierry BEGHIN

COUVERTURE - BARDAGE

www.thierrybeghin.fr

ORCHIES
03.20.71.69.03

DOUAI
03.27.87.62.55

LILLE
03.20.39.68.57

VALENCIENNES
03.27.42.53.53

COUVERTURE - BARDAGE

Chères Thumerisiennes, Chers Thumerisiens,

L'année 2022 commence bien difficilement après une reprise en septembre qui laissait augurer une fin d'année festive. Nous avons été de nouveau atteints par le Omicron certes un variant moins virulent que les précédents mais très contaminant notamment pour nos jeunes.

Nos écoliers ont été et sont toujours particulièrement touchés.

Je tiens à remercier les enseignants, les parents, nos agents communaux car tous les jours, ils sont dans l'obligation de s'adapter à la situation et je sais combien cela n'est pas aisée.

L'année 2021, a vu l'ouverture du city stade avec une très belle fréquentation et d'excellents retours des jeunes utilisateurs.

2021, Le schéma cyclable est en parti aménagé, la 2ème phase se poursuivra cette année, elle se prolongera avec l'aménagement du chemin rural jusqu'à la rue de l'Olizier.

2021 aura aussi été l'année tant attendue à la cité du Bois, des travaux de création du réseau d'assainissement et du renouvellement de la conduite d'eau potable ainsi que l'installation d'un compteur individuel. Sauf impondérable, le planning sera respecté, le chantier durera jusqu'en octobre, avant la réfection des voieries dans sa totalité. Cela engendre certains désagréments mais difficile de faire autrement et nous vous remercions de votre compréhension.

2022 devrait voir la réhabilitation de la salle F. Beghin, les travaux vont démarrer mi-février, celle-ci sera fermée pendant plusieurs mois afin de permettre aux entreprises d'oeuvrer dans les meilleures conditions.

2022 sera aussi le temps de la rénovation des ateliers municipaux qui consistera à une isolation du bâtiment afin d'offrir aux employés communaux un cadre de travail décent et agréable.

2022 sera lumière pour notre commune avec le passage en led pour l'éclairage public.

Ces projets 2022 sont présentés et détaillés dans ce bulletin.

2022 verra la constitution de deux groupes de travail : un sur la nouvelle salle de restauration de l'école Paul Bert et un autre sur le projet de la vidéo protection.

Pour conclure, je vous présente au nom du Conseil Municipal, du Conseil Municipal des enfants, des membres du CCAS, du personnel communal et en mon nom, une belle et heureuse année 2022 pour vous et vos proches. Que celle-ci vous apporte petits et grands bonheurs et surtout que la santé vous accompagne.

Au plaisir de nous retrouver très rapidement.

Prenez soin de vous.

Votre Maire dévouée

Nadège BOURGHELLE-KOS

Du 15 Septembre 2021 au 10 Janvier 2022 ont été enregistrés : **12 Naissances - 1 Mariage - 3 Pacs**

Naissances

SEPTEMBRE
- **PINTE** Margot

OCTOBRE
- **ALLOY** Léana

NOVEMBRE
- **BRAUN** Gaspard
- **DELATTRE** Raphaël
- **BUZENET** Arthur
- **CADIC** Malo
- **BRISY** Antoine

DECEMBRE
- **FLET DELRUE** Gabriel
- **BRIOIS** Camille
- **HOUREZ** Emma
- **MEKIL** Loëvann
- **LENGRAND** Solal

Toutes nos félicitations aux parents.

Mariages

OCTOBRE
- **DESTOUR** Guillaume et **BOUVET** Cécile

La Mairie adresse ses voeux de bonheur aux jeunes mariés

Pacs

OCTOBRE
- **LEQUIEN** Bastien et **ROBAIL** Gwenola

DECEMBRE
- **BAELE** Benoit et **SCHEPENS** Marion
- **DEWASMES** Philippe et **LIAGRE** Julie

RAPID' BRICO SERVICES
Thomas DEBRUILLE
07 86 57 37 92
rapidbricoservices@gmail.com
www.rapid-brico-services.fr
Rapid' Brico Services

LA SOLUTION POUR VOS PETITS TRAVAUX
TRAVAUX DE BRICOLAGE // PEINTURE
REVÊTEMENTS DE SOL // NETTOYAGE HAUTE PRESSION
PLOMBERIE* // ELECTRICITÉ* // ESPACES VERTS
RÉPARATIONS À MOINDRE COÛT
SÉCURISATION DE DOMICILE
*petites réparations

ClapNord
CLOISONS EN ALUMINIUM - FAUX PLAFONDS - PLACOPLATRE
VOLETS ROULANTS - MENUISERIE PVC - BOIS - ALU
7, CITÉ DU MAROC - 59239 THUMERIES TÉL : 03 20 32 15 78 - FAX : 03 20 97 78 80 - CLAPNORD@ORANGE.FR

MICRO CRÈCHES
Bulles d'Anges
Micro-crèche Les enfants de Lucie à Thumeries
44a rue Roger Salengro - Thumeries
03 20 02 62 71 · 06 27 29 14 22 contact@bullesdanges.fr
Pré-inscription : www.bullesdanges.fr

Du 15 Septembre 2021 au 10 Janvier 2022 ont été enregistrés : **11 Décès**

Décès

- **DENNEULIN Didier** (69 ans)
  Décédé le 24 Juillet 2020 à TOURNAI (Belgique)
  Transcrit le 12 Octobre 2021.
- **LEFEBVRE Eliane veuve HAMAIDE** (93 ans)
  Décédée le 11 Août 2021 à ORCHIES.

SEPTEMBRE

- **DESVLEESCHOWER Yves** (76 ans)
  Décédé le 19 Septembre à THUMERIES.

OCTOBRE

- **MAYEUR Laurence veuve DEMAY** (94 ans)
  Décédée le 18 Octobre 2021 à THUMERIES.

NOVEMBRE

- **VILETTE Josiane veuve CABRE** (87 ans)
  Décédée le 14 Novembre 2021 à THUMERIES.
- **AGACHE Joseph** (82 ans)
  Décédé le 9 Novembre 2021 à SECLIN.
  Transcrit le 16 Novembre 2021.
- **VILLE Charline épouse COURTOIS** (78 ans)
  Décédée le 7 Novembre 2021 à LILLE.
  Transcrit le 18 Novembre 2021.

DECEMBRE

- **MOREK Aline veuve GREMBER** (76 ans)
  Décédée le 18 Décembre 2021 à THUMERIES.
- **LEMAIRE Françoise veuve BROUTIN** (88 ans)
  Décédée le 23 Décembre 2021 à THUMERIES.
- **DESCAMPS Daniel** (83 ans)
  Décédé le 28 Décembre 2021 à HENIN-BEAUMONT.
  Transcrit le 31 Décembre 2021.
- **REMY Patricia** (55 ans)
  Décédée le 26 Décembre 2021 à SECLIN.
  Transcrit le 31 Décembre 2021.

JANVIER

- **DELOBELLE Christian** (69 ans)
  Décédé le 1er Janvier 2022 à THUMERIES.

Nos sincères condoléances aux familles et amis dans la peine.

Une équipe sympathique à votre service
Intermarché SUPER
OSTRICOURT (Entreprise Indépendante)
Axe Libercourt - Thumeries
Ouvert le dimanche matin ☎ 03.27.95.77.95

Boucherie Dumortier
Maître Artisan Boucher - Thumeries
AUBRAC
La Viande Par Excellence

IDZIK
Laurence & Stanis
Boulangerie - Pâtisserie
3, rue Léon Blum - 59239 Thumeries
Fermé le mardi
Tél. 03 20 86 91 14

TRAVAUX PUBLICS DE L'ARTOIS
Professionnels - Particuliers
Marchés Publics
☎ 03 21 08 59 08
Devis GRATUITS et Personnalisés
Terrassement
Aménagement Centre Ville
Aménagement de salles de sports
1 savoir faire depuis + de 25 ans
LE PROFESSIONNEL DES TRAVAUX PUBLICS

Maison SENET
Pompes Funèbres, Fleurs, Salons funéraires
Devis gratuit - contrat obsèques
Permanence décès 24h/24h
3, rue Emile Zola - 59239 THUMERIES
Tél. 03 20 86 98 48
Dépôt de colis Mondial Relay
Dépôt pressing et nettoyage EDMÉ, coordonnerie

Concours de citrouilles

Pour fêter Halloween, le Conseil Municipal des Enfants a mis au défi les jeunes Thumerisiens en organisant un concours de citrouilles !

Les créations étaient toutes impressionnantes, monstrueuses et originales.

Merci et bravo à tous les participants , merci au cuisinier du collège Albert Camus pour la maléfique soupe de la sorcière et merci à notre primeur Jacques et notre agricultrice Valérie pour avoir offert les citrouilles pour la soupe !

Fin du mandat

Ayant terminé leurs 2 ans de mandat, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont organisé avec les adultes de la commission CME une sortie de fin de mandat.

L'occasion de remercier l'ensemble de nos petits élus pour le travail accompli tout au long de ces deux années. Tous sont allés faire une partie de Bowling et de Laser-game pour profiter ensemble d'un moment ludique et convivial.

Merci et félicitations à vous pour votre engagement, vous avez été force de proposition mais aussi acteurs dans la réalisation de projets.

Programme de rénovation énergétique des bâtiments communaux

INTRODUCTION : POURQUOI, COMMENT, QUAND, OÙ, POUR QUI ?

Afin de diminuer les coûts de fonctionnement et d'atteindre les objectifs environnementaux inscrits dans les objectifs de la loi de « Transition Energétique pour la Croissance Verte » et la loi « Climat et Résilience », les gestionnaires de bâtiments doivent mettre en oeuvre des actions permettant de réaliser des économies d'énergie, tout en prenant en compte le confort des occupants.

De plus, la réglementation (décret tertiaire de 2020) prévoit que tous les bâtiments à usage tertiaire de plus de 1 000 m², qu'ils relèvent du secteur marchand ou non, sont maintenant soumis à une obligation d'actions pour réduire leur consommation d'énergie.

La mise en oeuvre effective de plans d'actions sur tous les sites concernés a pour but de **réduire drastiquement la consommation réelle du parc assujetti de 40 % d'ici 2030 en visant 50 % à horizon 2040 et 60 % à horizon 2050.**

Cette obligation est associée à celle de déclarer annuellement lesdites consommations énergétiques. Cela encourage les gestionnaires de bâtiments, tels que les collectivités territoriales, à raisonner en obligations de résultats. **Le secteur tertiaire entre ainsi dans une nouvelle ère de l'éco-responsabilité en cohérence avec l'urgence climatique.**

Enfin, le contexte national et international a mis en exergue en 2021 des augmentations notables du coût des énergies, avec des impacts économiques importants tant pour les propriétaires et locataires de logements, que pour les collectivités, les industriels etc.

Par exemple, le nouveau marché de commandes groupées de la Communauté de Communes de la Pévèle-Carembault, mis en application au 1 janvier 2022 induit une augmentation du coût des consommations énergétiques des communes d'environ 10% pour l'électricité et 39% pour le gaz.

Concrètement, pour les consommations des bâtiments communaux de Thumeries, le surcoût annuel sera d'environ 15 800 euros (hors éclairage public).

Pour ces différentes raisons (réglementaires, économiques et environnementales), la commune de Thumeries s'est engagée depuis fin 2020 dans une démarche de réduction drastique des consommations énergétiques de son patrimoine. Il est constitué de 15 bâtiments communaux, dont la grande majorité a plus de 50 ans ; 6 d'entre eux (les écoles Condorcet, Jules Ferry et Paul Bert, les deux salles de sports F. Béghin et Legrain, la salle des fêtes) ont une surface de plus de 1000 m², et entrent donc dans les obligations du décret tertiaire susvisé.

VOLUME DES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES DES BATIMENTS COMMUNAUX DE THUMERIES

La consommation énergétique en 2019 (l'année 2020 n'est pas significative) en gaz naturel, essentiellement pour le chauffage, était d'environ 1 880 MWh (1 MWh = 1000 kWh) pour un montant de 61 570 euros.

La consommation 2019 en électricité était de 395 MWh pour un montant de 72 770 euros.

Ainsi, la dépense énergétique gaz/électricité pour les bâtiments (hors contrat d'exploitation des chaufferies) s'élève à 134 340 euros en 2019, soit ≈12% des charges à caractère général du budget de fonctionnement de la commune.

Cette dépense est d'environ 34,1 euros par habitant, pour une moyenne nationale de 32,5 euros par habitant (source Ademe hors charbon-fioul).

A cela, s'ajoute une dépense de 66 670 euros pour l'éclairage public. Les dépenses énergétiques représentent ainsi ≈18% des charges à caractère général.

METHODOLOGIE

Pour chaque bâtiment sont ou seront réalisés :

- un état des lieux (plans, surfaces, volumes, travaux d'isolation déjà effectués, type de chauffage, d'éclairage, de ventilation, ...),
- une analyse quantitative et qualitative (usages, fréquentation, degré jours, etc.) des consommations énergétiques depuis 2014 (année de référence),
- un diagnostic ou un audit de performance énergétique,
- une étude technico-économique de scénarios de travaux d'amélioration (y compris incorporation d'énergie renouvelable photovoltaïque et Eau Chaude Solaire),

Ensuite, est établi un **plan pluriannuel de travaux sur une période de 6 ans minimum, avec incidences sur le budget** (fonctionnement, investissement) de la commune et recherche de partenaires cofinanceurs (CCPC, Département, Région, ETAT, Europe...) **et de partenaires pour l'ingénierie technique** (ADEME, CD2E, FNCCR, CEREMA...).

Enfin, un dispositif de suivi dans la durée des consommations est mis en place et permet de participer aux données de la plateforme OPERAT, gérée par l'ADEME (Observatoire de la Performance Energétique, de la Rénovation et des Actions du Tertiaire).

Un groupe de travail réunissant quelques élus et le responsable des services techniques a été créé début 2021. Réunissant plusieurs domaines de compétences, il applique cette méthodologie.

Il fait appel à des partenaires extérieurs comme le CD2E (exposé sur le bâtiment durable, visite de LumiWatt et de BâtiCité), M@isonNet, et des prestataires fournisseurs de process et de matériels innovants.

BENEFICES POUR LA COMMUNE ET POUR LA COLLECTIVITE

- **Bénéfices Environnementaux :**

- lutte contre le changement climatique grâce à la baisse des émissions (le secteur du bâtiment est le 3ème émetteur de GES en France),
- diminution de l'exploitation des ressources naturelles (pour produire de l'énergie),
- diminution de l'artificialisation.

- **Bénéfices Economiques**

- diminution des coûts d'exploitation, donc augmentation des capacités d'investissement,
- création d'emploi (BTP, services énergétiques ...),
- augmentation de la valeur patrimoniale .

- **Bénéfices sociaux**

- confort des occupants (écoles, agents, utilisateurs),
- prévention de la santé (qualité de l'air intérieur),

RENOVATION ENERGETIQUE ET EXTENSION DE LA SALLE DE SPORTS FERDINAND BEGHIN

Cette salle de sports, située près du stade rue Léo Lagrange, inaugurée en 1955, **a été le lieu d'exploits sportifs en basket-ball.**

Aujourd'hui, cette salle a une **utilisation multisports** (Basket-Ball, Tennis, Badmington, Volley, Hand-Ball, Gymnastique).

Elle est également utilisée **pour l'éducation physique et sportive des élèves des écoles primaires Jules Ferry et Paul Bert, ainsi que les élèves du collège Albert Camus.**

Ce bâtiment ne possède pas d'isolation thermique. D'une surface nette de 1469m², c'est **le bâtiment le plus énergivore de la commune de Thumeries.** La consommation totale en énergie est d'environ 295 MWh, soit 200,5 kWh/m²/an !

Le projet de rénovation énergétique et de modernisation consiste à :

- la dépose de la toiture avec désamiantage complet,
- l'isolation de la toiture par la pose de panneaux sandwich avec laine de roche d'épaisseur 120mm,
- l'isolation par l'extérieur (ITE) des murs par la pose de bardage avec isolant d'épaisseur 120mm,
- la mise en place d'une gestion technique du bâtiment (GTB- système numérisé ouvert et interopérable),
- une extension de 140 m² pour de nouveaux vestiaires / douches et d'un hall d'accueil avec accès PMR,
- la rénovation des locaux existants (vestiaires, douches) pour création de locaux de stockage de matériels (pour le collège et les écoles) et d'une salle de réunion,
- le renouvellement du sol sportif,
- un contrôle d'accès et une vidéoprotection,
- l'installation de panneaux photovoltaïques,
- la pose d'une cuve de récupération des eaux pluviales, d'une capacité de 15m³.

Ces travaux permettront une baisse très importante des consommations gaz et électricité, de l'ordre de 50%. Le gain sur le budget de fonctionnement sera au minimum de 9 200 euros par an ; par ailleurs, le projet induira une baisse des émissions de GES d'environ 27 tonnes-équivalent-CO2/an.

Au-delà de l'optimisation des consommations énergétiques de la salle de sports Ferdinand Béghin, **le projet répond aux besoins exprimés par les utilisateurs ;** un atelier participatif, démarche conviviale, positive et ludique, a été mis en place avec l'appui du CD2E. Il a permis de présenter les objectifs du projet, ses modalités de mise en oeuvre, mais aussi de recueillir les besoins des parties prenantes.

Le montant total des études et travaux s'élève approximativement à 1 269 000 euros HT, financé à hauteur d'environ 80% par nos différents partenaires que sont l'Etat (Plan de relance- Dotation de soutien à l'investissement local), l'Agence Nationale du Sport (Plan de rénovation énergétique et de rénovation des équipements sportifs) , la Région Hauts de France (Equipements sportifs de proximité), le Département du Nord (Projets territoriaux structurants à enjeu départemental) et l'entreprise RTE (Programme d'accompagnement de projet).

Le démarrage des travaux est programmé fin février, pour une réception définitive fin 2022.

Vue aérienne du bâtiment existant

Photomontage du bardage projeté

Le projet offrira une **meilleure image** donc plus d'**attractivité**, un **meilleur confort** des différents utilisateurs, une **meilleure insertion** du bâtiment dans l'environnement local, une **innovation technologique** via la GTB avec contrôle d'accès et vidéoprotection, un pilotage et analyse **des consommations, des locaux de stockage matériel** pour le collège et les écoles primaires.

RENOVATION ENERGETIQUE DES ATELIERS MUNICIPAUX ET BUREAUX

Les ateliers municipaux, situés rue Brossolette, étaient à l'origine un bâtiment, créé début des années 1960 pour une activité de chaudronnerie. La municipalité de Thumeries a acquis ce bâtiment ainsi que l'emprise foncière.

En 2019, a été finalisée une étude technique pour le renforcement de la charpente métallique ainsi que pour le renouvellement de la toiture vétuste et posant des problèmes d'infiltration notables.

Le dossier technique a été amendé pour ajouter un volet de rénovation énergétique, puis pour déposer les demandes de subventions. Dans un premier temps, la réponse de l'Etat en juin 2021 n'était pas favorable, mais une deuxième réponse récente en décembre 2021 notifiait l'accord de subventions.

C'est pourquoi **les travaux sont programmés entre juin et octobre 2022**. Au-delà du renforcement de la charpente susvisé, ils consistent à :

- Remplacer la toiture par des panneaux sandwich, avec isolant en laine de roche,
- Isoler la toiture au niveau des bureaux du responsable des services techniques et de la police municipale
- Isoler les murs par l'extérieur (ITE) avec bardage sur isolant laine de roche,
- Renouveller l'éclairage par des luminaires Led,
- Mettre en place une gestion technique du bâtiment (GTB)

Le montant total des travaux s'élève à 209 140 euros HT, financé à hauteur de 80% par nos partenaires que sont l'Etat (Plan de relance- Dotation de soutien à l'investissement local), le Département du Nord (Aide Départementale aux Villages et Bourgs) et la CCPC (fonds de concours).

Ces travaux permettront une diminution des consommations énergétiques de l'ordre de 35%, pour une économie sur le budget de fonctionnement d'environ 2000 euros/an ; le remplacement à moyen terme des aérothermes pour le chauffage permettra une diminution des consommations de gaz de 18%.

Ils induiront également une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre de 4,6 tonnes-équivalent CO2.

Cette opération améliorera de façon notable les conditions de travail des agents affectés aux ateliers municipaux et leur responsable, ainsi que pour nos deux policiers municipaux.

RENOVATION ENERGETIQUE DU GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY ET DE L'ECOLE PAUL BERT

Les audits énergétiques pour ces deux écoles ont été réalisés au 3ème trimestre 2021.

L'objectif de réduction des consommations énergétiques d'au moins 40% en 2030 voire 50% en 2050 peut être atteint en réalisant des travaux d'isolation thermique, de passage en Leds de l'éclairage et de la mise en place d'une GTB.

De plus, **une centrale de traitement de l'air intérieur** en double flux pilotée (via des capteurs de CO2, de température et de présence) **améliorera le confort des élèves et des enseignants,** participera à la purification de l'air insufflé et au rafraichissement des salles de classe lors d'épisodes de canicule.

Les coûts approximatifs de ces travaux sont de 265 000 euros pour Jules Ferry et 355 000 euros pour Paul Bert.

La baisse de consommation électricité + gaz pour chaque école est estimée à 51%, avec une baisse globale d'émission de GES d'environ 24,5 teqCO2. L'économie globale sur le budget de fonctionnement sera de 7 530 euros par an pour les 2 écoles.

Les demandes de subventions ont été lancées en décembre 2021 avec un objectif d'obtention à hauteur de 80%. Lors d'un prochain bulletin, des informations précises seront données sur ces 2 projets.

SUITE DU PROGRAMME

Les audits énergétiques pour l'école Condorcet, la mairie, la salle des fêtes et la salle polyvalente se dérouleront en 2022, pour des planifications éventuelles entre 2023 et 2025.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'EXPLOITATION-MAINTENANCE DES INSTALLATIONS

Le contrat en cours d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire et de ventilation arrive à son terme fin mars 2022. La consultation pour l'établissement d'un nouveau marché pour 5 années et 6 mois a été lancée en décembre 2021. Elle est basée sur une obligation de résultats, plutôt qu'une obligation de moyens pour l'attributaire du nouveau marché.

Chantier pose de barrières à amphibiens

Les grenouilles, les crapauds et les tritons sont menacés d'extinction et doivent donc être protégés. Pendant la saison du frai, ils traversent fréquemment les routes qui croisent leur chemin vers les eaux de frai et se font écraser. Pour les aider les associations *Nature et Vie* de Thumeries met en place une opération de pose de barrières à amphibiens.

Phase 1 : Dimanche 06 février 2022

Forêt de Phalempin

RVD 9h au Parking des Etangs (sur la D62A)

Phase 2 : Permanences

De 9h à 10h30 tous les jours, selon vos disponibilités

Résolutions 2022 : Cette année, je ne me fais pas écraser !

INFOS / INSCRIPTIONS

Tél : 06 08 86 75 27
Tél : 06 77 56 75 01

nature.vie.thum@gmail.com

Collège Albert Camus

Cette année encore, les élèves du collège Albert Camus ont organisé un « Noël solidaire » par le biais de l'opération « sacs à bonheur » au profit des restos du coeur.

En organisant une vente de masques chirurgicaux colorés, un chèque a également été remis afin de soutenir l'AFM Téléthon.

Domaine du Château Beghin
Salle de reception

11 rue Joseph Béghin,
59239 THUMERIES
Tel: 06 50 88 40 30 / 06 75 39 43 40
www.domainebeghin.fr
★★★★★

Octobre rose

L'association « Le souffle de Thumeries » a organisé le dimanche 17 octobre 2021 une marche solidaire au profit de l'Institut pour la Recherche sur le Cancer. Cette marche organisée a suscité un véritable élan de solidarité de la part de 635 participants inscrits ! Une belle journée de partage et de dynamisme qui a su mobiliser ceux et celles, qui, des plus jeunes aux plus anciens, ont voulu montrer leur attachement à cette cause et apporter leur soutien aux chercheurs dans la lutte contre le cancer du sein. Votre participation à cette manifestation a permis à l'association de remettre un chèque de 1530 euros à l'IRCL.

Bravo à tous et rendez-vous en 2022 !!

Un grand merci aux élèves, aux enseignants et à l'ensemble du personnel du collège Albert Camus pour leur participation à Octobre Rose. Une cocarde rose humaine a été formée en soutien à toutes les personnes qui se battent contre le cancer du sein. Merci à tous pour votre mobilisation !

Pévèle Carembault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Hauts-de-France PROPRES
#hdfpropres
Ensemble, nettoyons notre région !

Thumeries

Le contexte sanitaire avait contraint les organisateurs à annuler l'opération en 2021.

Du 18 au 20 mars 2022, la Région et les fédérations de chasse et de pêche organisent donc la cinquième édition de la mobilisation. Entreprises, écoles, associations, collectivités, citoyens... chacun peut agir !

Pour notre commune, **cette opération sera renouvelée le samedi 19 mars 2022** ; le rassemblement des volontaires se fera au boulodrome, avec un accueil café, jus de fruits, viennoiseries à partir de 8h30. Après constitution des équipes **le ramassage des déchets sur le domaine public se fera entre 9h et 11h30**.

Nous comptons sur votre présence nombreuse, pour une commune PROPRE.
Inscriptions par mail contact@thumeries.fr ; ou par tel 03 20 16 85 95

S.A.R.L MIQUET
ENTREPRISE DE PEINTURE ET DÉCORATION

- Revêtement muraux et sols
- Tissus tendus collés
- Papier Peints, Rideaux, Stores
- PVC, Parquets, Moquette
- Patine, Imitation, Fresque
- Imperméabilisation et Ravalement des façades

15, rue Joseph Béghin - 59239 THUMERIES
Tél. : 03.20.86.56.49 - Fax : 03.20.07.98.62
Magasin ouvert : mardi au vendredi de 9h à 12h - 14h à 18h30
Samedi de 9h à 12h

CLUB de DETENTE et LOISIRS
Les Toujours Jeunes
Ville de THUMERIES
OUVERT A TOUS

RESULTAT DU TIRAGE DE LA TOMBOLA-AGENDA DU 3 JANVIER 2022

Tirage effectué par : Madame le Maire – Madame Michèle et Monsieur Verhellen

LES NUMEROS GAGNANTS SONT :

340 : UN BON D'ACHAT DE 130€
242 : UN BON D'ACHAT DE 80€
132 : UN BON D'ACHAT DE 50€
176 : UN BON D'ACHAT DE 35€
588 : UN BON D'ACHAT DE 35€
422 : DEUX BOUTEILLES DE CHAMPAGNE
181 : UNE BOUTEILLE DE CHAMPAGNE
575 : UNE BOUTEILLE DE CHAMPAGNE
590 : UNE BOUTEILLE DE CHAMPAGNE
341 : UNE BOUTEILLE DE CHAMPAGNE

INFO CLUB

Vous avez 18 ans et plus, êtes à la recherche d'amis(ies) pour des sorties, repas, voyages ou tout simplement des après-midi goûters inter-générations.

Tout est possible chez nous

RENSEIGNEMENTS au
06 36 19 51 11 ou 03 20 90 26 32
Ou par mail : dt.p@free.fr

COTISATION ANNUELLE : 15€

Tous les lundis (salle annexe F.MALLE) de 13h30 à 17h00,
1€ de participation pour les boissons et biscuits
Jeux divers : Belote - Rami - Scrabble - Dada - Triomino - 10 000, etc...
Tous les premiers lundis du mois (sans obligation)
un loto : 3 grilles 1€ - 7 grilles 2€
Tous les derniers lundis du mois, nous fêtons les anniversaires du mois (un don) peut être fait pour l'achat des pâtisseries

Le coin du Passé

par Jean Claude Collérie

Un courrier de 1847.

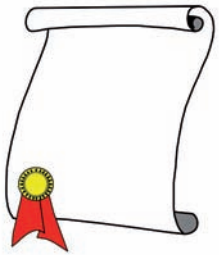

Dans les archives municipales se trouve une petite lettre très anodine, presque effacée qui a finalement retenu mon attention et que je livre aujourd'hui aux fidèles lecteurs du coin du passé.
Ce qui m' a intéressé ce n'est pas tant le contenu assez banal, vous en jugerez vous-même, mais l'objet lui-même et les correspondants, le destinataire et l'émettrice.

L'objet

L'objet est une lettre écrite sur un format 21X13 dont la page 4, une fois le tout plié en deux remplace nos enveloppes et comporte l'adresse et les cachets. Elle porte la mention PP sans doute port payé car il n'y a pas de timbre. Le premier timbre poste, en France, date en effet du 1er janvier 1849 soit six ans après cette missive envoyée de Paris. Notre document montre qu'elle est adressée à M. Alexandre Coget, au château de Thumeries, par Carvin, Pas de calais.[1]

Dans mon livre j'avais signalé qu'en 1868 la municipalité avait protesté contre un projet de transfert de la distribution postale de Carvin à Pont à Marcq faisant valoir qu'elle aurait été mieux à Thumeries, ville plus centrale et disposant de quatre châteaux et d'une sucrerie (château blanc, château de Bellincamps et les deux chateaux Coget au paradis), disait le maire.

Le destinataire

Pour ceux qui ne disposent ni de mon livre ni d'internet je rappelle brièvement que M. Alexandre Coget, le destinataire de la lettre, est avec son frère, Joseph, fondateur de la première sucrerie locale. Il a racheté le château Blanc à la veuve Colle et s'y est installé en lieu et place de l'historique famille Carondelet. C'est un homme riche mais aussi un homme politique, maire de 1819 à 1844 et conseiller général.

La correspondante

Mademoiselle Marie Louise, Alphonsine de Carondelet (elle signe A de Carondelet) est la fille d'Alphonse Gabriel Marie de Carondelet né et décédé à Paris (1797-1832)

[1] Histoire de thumeries page 235

Voici un buste de son père présenté dans l'histoire de Seclin écrite par le chanoine Leuridan. Elle est aussi la petite fille de François Louis de Carondelet, ancien chatelain de Thumeries, ancien prévôt des chanoines de Seclin, ancien député du clergé aux états généraux de 1789 lequel a quitté les ordres et s'est marié à Paris avec Mme Jeannelle et eut 2 enfants Suzanne et Alphonse. Les archives de Paris ayant en partie été détruites par la commune en 1870 nous ne trouvons pas leurs actes de mariage et de naissance. Nos seules traces sont le mariage à Sceaux de Suzanne, sa tante, et les funérailles de M^me^ Jeannelle, sa grand-mère, à Fontenay aux roses.

(NB : ci contre un portrait de F L de Carondelet dont je ne disposais pas encore à l'édition de mon livre)

La lettre

L'écriture dont voici un petit extrait, est souple, régulière, élégante, l'orthographe est soignée pour une jeune fille de 15 ans. Elle parle d'une « campagne » non loin de Paris, campagne non localisée (Sceaux, Antony, Chatenay ???), et fait allusion à une santé fragile, et de fait elle mourra à 21 ans.

Voilà pour la forme.

Pour le fond le sujet est plutôt banal…jugez vous-même !

Paris le 25 avril 1843

Monsieur Coget

Je viens vous demander de me rendre un service. C'est être sûre d'avance que vous le ferez. Mon père désire se procurer des renseignements par rapport au prix où se vendent les vaches flamandes chez vous. Habitant une campagne aux environs de Paris il s'y trouve attaché un certain nombre d'arpents de belle luzerne susceptible de nourrir au moins six vaches. Son intention est de tenir partie de cette luzernière en faisant l'acquisition de quatre bonnes vaches laitières de votre canton ou environs qui fussent à leur 3 ou 4^ème^ veau au plus. Mon père pense qu'elles doivent être infiniment moins chères dans votre pays que dans les environs de Paris où le plus souvent on est attrapé quand on est obligé de payer par les mains des maquignons . Mais n'étant pas fixé sur le prix de ces bestiaux de son côté pour faire comparaison il a eu la pensée de me charger de vous demander si vous pourriez bien lui rendre ce service en m'instruisant le plus tôt possible du prix approximatif auquel on pourrait espérer obtenir ces quatre vaches, renseignement que personne mieux que vous ne saurait lui donner et pour lequel d'avance je vous fais mes remerciements.

Etant si sûre de votre obligeance que je ne doute pas que vous n'ayez celle de répondre à son désir.

Dans quatre à cinq jours j'aurai quitté Paris pour aller passer un mois à la campagne. Ma santé toujours bien mauvaise me forçant à ce déplacement. Je ne sais si je m'en trouverai mieux mais j'essaie d'après l'exigence du médecin. Je veux donc vous prier de vouloir bien m'adresser votre réponse passé dimanche chez M^me^ Heudelet à Chatenay par Antony, c'est là que je serai.

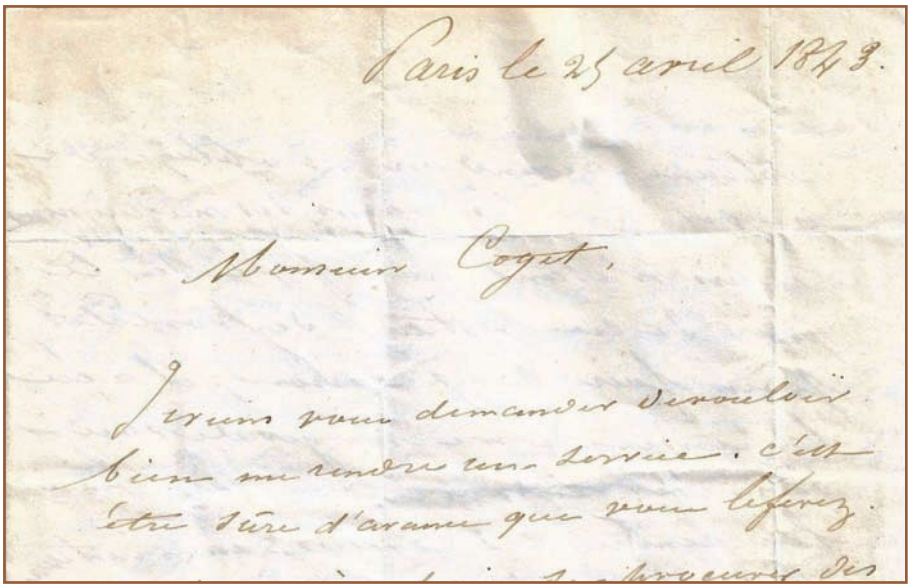
Paris le 25 avril 1843.

Monsieur Coget,

Plus heureux que moi je sais que votre santé en ce moment est parfaite, je l'ai appris par M. Géry qui dernièrement a eu la bonté de m'écrire pour s'informer de ma santé et m'a donné de vous ces nouvelles qui m'ont fait bien plaisir. Tachez bien de continuer ainsi et pour vous et pour bien d'autres qui s'en trouvent heureux.

Recevez, cher Monsieur. Coget, les compliments affectueux de votre dévouée

A de Carondelet.

Noté en marge :

Louise qui apprend que je vous écris me charge de souvenirs affectueux pour vous. Nous n'oublions pas la bonne Victoire à laquelle j'envoie ici mon amitié.

Victoire est la dame de confiance d'Alexandre au recensement de 1836.

Lien entre les 2 familles

Bref nous avons touché du doigt la familiarité qui existe entre les deux grandes familles de Thumeries. Il faut dire qu'avant la révolution M. JB Coget était fermier et il exploitait bien des parcelles appartenant à M. De Carondelet.

Après la Révolution JB Coget puis son fils Alexandre ont géré pour M. de Carondelet les adjudications des bois appartenant à M. De Carondelet.

Pour clore cet article voici un arbre généalogique de la famille de Carondelet, après la Révolution

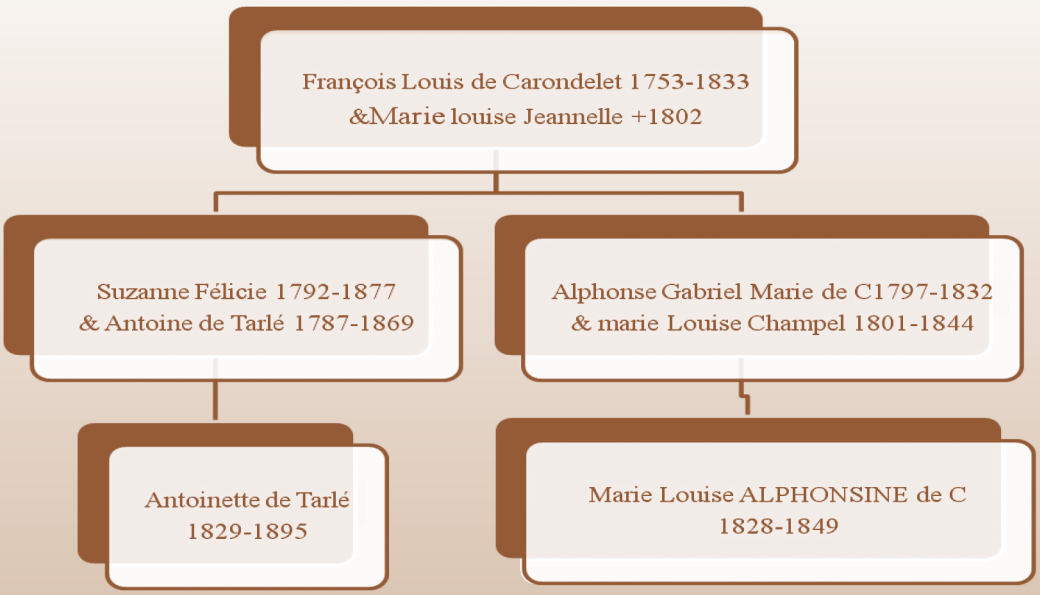

Vacances de toussaint

Les vacances de Toussaint au centre de loisirs de Thumeries, placées sous le signe d'Halloween, ont été jalonnées de multiples activités, sorties et autres moments festifs !

Merci à la directrice de centre Mme Benoit Elodie et à toute l'équipe d'animateurs pour leur investissement lors de ces deux semaines de vacances monstrueusement appréciées par les enfants.

Pour clôturer, les enfants ont pu se déguiser et se maquiller pour ensuite se déhancher sur des rythmes diaboliques lors d'une petite fête d'Halloween.

Quant aux bonbons...on vous laisse deviner quel sort leur a été réservé !

Pévèle Carembault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Commémoration du 11 Novembre

Danièle Coiffure
06.08.82.17.12
Danièle Griboval
Coiffure à domicile

CROMBEZ LOUIS — Fournitures Industrielles —
Fondée en 1868
LA MECANIQUE EN MOUVEMENT
Les solutions pour avancer en confiance
Roulements et Paliers | Outillage à main | Courroies et Poulies | Visserie - Boulonnerie | Chaines etpignons
Matériel électroportatif, Articles de levage et Manutention, Outils de coupe, Articles de Protection et de Sécurité, Abrasifs, Tuyaux, Cordage et Matérel de soudage (Dépositaire AIR LIQUIDE)
41 rue Pierre Brossolette - 59239 THUMERIES
Tél. : 03.20.86.99.54 - Fax : 03.20.86.94.00 - Email : sas.combrez@wanadoo.fr

Le sapeur-pompier William Derbay mis à l'honneur à l'occasion de son départ en retraite

William Derbay, sapeur-pompier volontaire depuis 44 ans a reçu le grade de lieutenant honoraire par le capitaine Fillière, chef de centre et le représentant du chef de groupement, le commandant Bassimon.

Nous lui souhaitons une excellente retraite !

Chaleureux concert au profit du Téléthon, organisé par l'association "Le souffle de Thumeries" en l'Eglise Saint-André avec la maitrise des Petits Chanteurs de Lambres-lez-Douai dirigé par Mr Cuppelli.

Le colis des ainés

Pour la deuxième année consécutive, le colis des ainés a été distribué à domicile par les membres de la commission du CCAS équipés de leur bonnet de Noël. Un grand merci à nos séniors pour leur accueil chaleureux et les jolis moments de partages et d'échanges lors de cette distribution. En espérant que ce colis vous a réchauffé le coeur lors de cette période de fin d'année encore particulière. Continuez à prendre soin de vous !

Spectacle de Noël

Joli spectacle de Noël remplit d'énergie et de joie de vivre organisé par l'association Evi Danse le 15 décembre 2021. Bravo et merci aux danseuses et aux professeures pour ce beau moment !

Célébration de Noël à l'Eglise Saint-André

Repas de Noël dans les écoles

Pour le plaisir des papilles des enfants le traditionnel repas de Noël était à l'honneur !

Les équipes de la restauration scolaire ont mis les cantines aux couleurs de la période de Noël avec des affiches colorées et des guirlandes !

Tous étaient ravis et ont fait preuve d'un solide appétit.

A la fin du repas, les enfants ont levé leur verre à l'arrivée des fêtes de fin d'année et aux nombreux cadeaux qui les attendent !

MILLEVILLE
CONSTRUCTIONS NEUVES
EXTENSIONS
RÉNOVATIONS
COUVERTURES
16, Rue de la Pétrie
59246 MONS-EN-PÉVÈLE
03 20 86 55 66
construction-milleville.fr

Election au CME

Le vendredi 19 novembre 2021 ont eu lieu les élections au Conseil Municipal des Enfants pour les écoliers du CM1 et du CM2 de l'école Jules Ferry et Paul Bert.

Les élèves ont tous reçu une carte électorale et se sont exprimés en choisissant trois candidats. Ils ont ensuite déposé leur bulletin dans l'urne avant d'émarger. Merci aux enseignant(e)s qui les ont accompagnés dans cette démarche citoyenne. Un premier exercice électoral réussi !

Bravo à tous les candidats pour leurs belles idées, leurs beaux programmes et leur sens de l'engagement !

12 nouveaux conseillers municipaux des enfants ont été élus :

Bravo et bienvenue à Alexandra, Victor, Ewenn, Lisa, Charlotte, Mélina, Mady, Gaspard, Lilou, Sven, Léna, Sarah et félicitations pour cet engagement citoyen !

Les nouveaux jeunes élus du CME recevront leur écharpe tricolore lors d'une cérémonie qui se tiendra prochainement en mairie. Ils se réuniront et participeront pleinement à la vie de la commune en travaillant sur les projets pour lesquels ils ont été élus et seront présents aux différentes manifestations. Madame le Maire et le Conseil Municipal adressent aux jeunes élus leurs vives félicitations et leur souhaitent un excellent mandat !

Le CME c'est quoi ?

Le CME a été créé dans le but de donner la parole aux enfants et de participer à la vie communale.

Il est composé de 12 enfants (6 enfants scolarisés à Paul Bert et 6 enfants scolarisés à Jules Ferry) qui s'engagent pour un mandat d'un an. Les membres du CME sont élus par leurs camarades lors d'élections qui ont lieu dans les écoles.

Le rôle d'un jeune conseiller ?

- Être le porte-parole des enfants de Thumeries : mener des actions sur la solidarité, l'environnement, la lutte contre la discrimination, la santé...,
- Être consulté par les élus adultes et donner son avis sur les projets de la mairie,
- Acquérir des connaissances,
- Prendre conscience de ses responsabilités et de ses devoirs.

INTERM'AIDE RECRUTE

Passage du Camion de l'Emploi

THUMERIES

Le 18 mars 2022

De 9h00 à 12h00

Place du Général de GAULLE

Pour tout renseignement :
03 20 97 05 13
recrutement@intermaide.fr
Pôle Interm'aide, 5 rue Jules Ferry 59139 Wattignies

interm'aide

interm'aide

Planning Interm'Aide 2022

Le camion recruteur sera présent sur la commune, place du Général de Gaulle, de 09H00 à 12H00 :

- Le vendredi 18 mars 2022
- Le vendredi 24 juin 2022
- Le vendredi 21 octobre 2022

Eclairage public : Economie - Biodiversité - Modernité Passage en leds en 2022

L'éclairage public (EP) assure la sécurité des usagers sur les espaces publics. Il représente une source de dépenses de fonctionnement importante pour les collectivités locales.

Certes, La lumière artificielle est vitale à l'activité humaine mais nuit à la biodiversité. Pour réaliser des économies et réduire l'impact sur la faune et la flore, il est nécessaire de s'équiper des dernières technologies qui non seulement permettent d'optimiser la consommation d'énergie, mais aussi peuvent moduler l'éclairage nocturne en fonction des zones (voies de circulation principales, secondaires, lieux résidentiels, etc.).

En 2020, la consommation en électricité pour l'EP a été de 510270 kWh pour 77 100 euros TTC, soit environ 6,5% du montant des charges à caractère général du budget de fonctionnement communal. Les taxes sont la TVA de 5,5% pour les abonnements Enedis et de 20% pour l'énergie consommée, auxquelles s'ajoutent d'autres taxes liées à l'acheminement et aux charges de service public de l'électricité.

Sur notre territoire, le réseau d'éclairage public est constitué de 21 armoires (lieu de raccordement au réseau Enedis, avec outils de comptage et de régulation) et de 625 points lumineux.

De fin 2020 à l'été 2021, **la commune en partenariat avec la communauté de communes Pévèle-Carembault** a lancé des études afin de réaliser des économies. Elles ont abouti au projet de passage en Leds de l'ensemble des luminaires existants (avec ancienne technologie), et à un marché global pour les communes de la CCPC concernées.

Les travaux sur Thumeries sont programmés de mai à fin juillet 2022. Le montant total (fournitures et travaux) est de l'ordre de 270 000 EUROS financés par la CCPC et remboursés annuellement par la commune à partir des économies réalisées (≈ 25 000 euros/an).

Cette économie peut être plus importante, en fonction de la gradation possible, suivant les créneaux horaires et les zones susvisées. **S'il n'est pas question de supprimer la lumière artificielle, il est nécessaire de trouver un compromis entre maintien de l'activité humaine et réduction des nuisances lumineuses sur la biodiversité. Les nouvelles technologies permettent aujourd'hui de répondre à cette exigence.**

Ci-dessous, modèles des candélabres choisis

La commission des fêtes a eu l'idée de créer des décorations de Noël au moyen de palettes recyclées. Ces décorations entièrement réalisées avec le savoir-faire de nos agents des services techniques, se sont vues placées aux entrées de la commune et sur la place Charles de Gaulle. Des sapins, un traîneau, des panneaux directionnels, des bonhommes de neige, ces décorations ont la particularité de n'avoir rien coûté à la commune, si ce n'est pas mal d'heures de travail !! Le résultat est là et donne un aspect accueillant et joyeux à la commune. Cette opération sera renouvelée cette année.

Cette année, le Père Noël a déposé à l'accueil de la mairie de Thumeries une boîte aux lettres. Les enfants qui ont été bien sages toute l'année ont pu y déposer leurs courriers. De source officielle, le Père Noël a apprécié tout particulièrement les petits mots, bricolages et dessins des enfants !

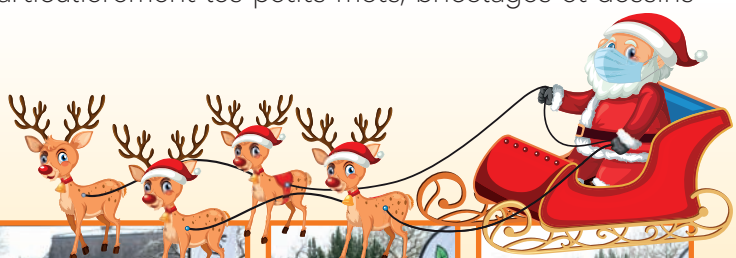

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la commission des fêtes de Thumeries a organisé, pour la deuxième année consécutive, un concours des illuminations de Noël.

Ce concours a pour but de donner aux fêtes de fin d'année une ambiance féerique et lumineuse.

Il a pour objet de sélectionner et de récompenser l'investissement des Thumerisiens dans la décoration de leur maison, de leur commerce, façade ou balcon d'appartement.

Un jury, composé des membres de la commission et d'un enfant élu au CME, récompense les plus belles décorations selon les critères suivants : esthétique général, originalité de l'idée, ingéniosité dans la réalisation, efforts en matière environnementale.

Merci et félicitations à tous les participants pour leur investissement, leur créativité et l'émerveillement dans les yeux des petits et des grands !

Bravo aux gagnants qui se sont vus offrir des bons d'achats valables exclusivement chez les commerçants Thumerisiens :

1) M^{me} Warembourg Martine, 2) M. Vanderhulst Hervé, 3) M. Caillaux Dany, 4) M. Becu Franck, 5) M^{me} Descamps Marie Eve, 6) M^{me} Peireboom Nathalie, 7) Le commerce Instant Flower, 8) M. Chimento Anthony,

AFMTÉLÉTHON
Rendez-vous le vendredi 3 décembre à partir de 16h30 pour illuminer la caserne
Animations, visite des véhicules, parcours pompier, sensibilisation aux premiers secours
TELETHON.FR
3637
AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR
DONS
2591€
LUMIÈRE SUR LE
TÉLÉTHON 2021

NOUVEAUTÉ CINÉ PASS

Les Ciné Pass 2019-2020 (ainsi que les versions antérieures) ne seront plus acceptés dans les cinémas de Thumeries et Templeuve. Vous devrez les échanger en mairie pour la dernière version qui ne comporte plus de date. Cette dernière édition était déjà en circulation en 2021 et restera valable pour l'année 2022.

Pour rappel : grâce à cette carte, le tarif des séances sera de 5 euros au cinéma Le Foyer de Thumeries et de 5,50 euros dans les cinémas de Templeuve-en-Pévèle.

Pour l'obtenir, adressez-vous à l'accueil de la mairie et munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une photo d'identité. Après avoir rempli un formulaire, la carte vous sera remise. Vous pourrez l'utiliser le jour même ! Attention : le Ciné Pass est strictement nominatif. Vous devez en demander un pour chaque membre de votre famille. Les enfants de moins de 12 ans ne sont pas concernés puisqu'ils bénéficient déjà d'un tarif préférentiel pour les jeunes.

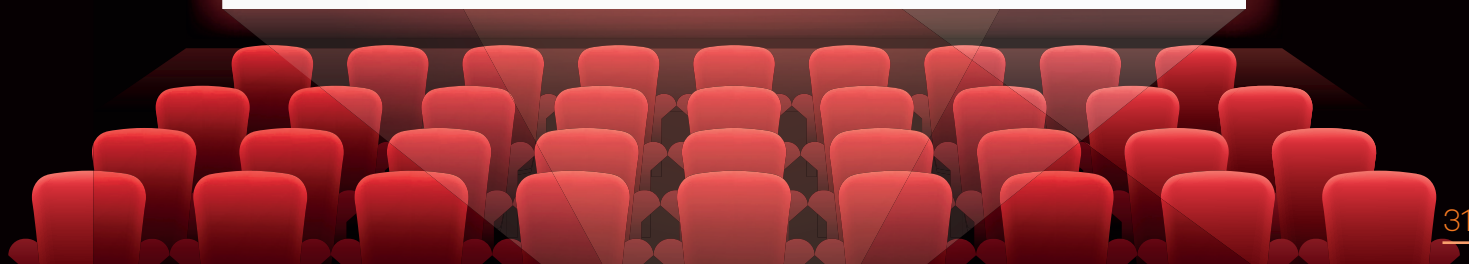

Mieux accueillir les malentendants au cinéma Le Foyer de Thumeries

C'est tout nouveau ! Le cinéma Le Foyer de Thumeries est maintenant équipé d'une boucle magnétique. Il s'agit d'un dispositif qui permet aux déficients auditifs et aux personnes équipées d'un appareil auditif (placé en position T) de bénéficier d'une meilleure écoute lors d'une projection cinématographique.

L'entreprise Axe Audio, basée à Valenciennes, a réalisé l'installation les 16 et 17 novembre. La boucle magnétique est posée au sol autour des places centrales. 144 places sur les 244 que compte la salle sont donc concernées. « Plus les cinéphiles seront situés au centre du dispositif, meilleur sera le son », explique le technicien en posant les câbles. « La boucle permet d'amplifier le son du film tout en évitant les bruits de fond comme les gens qui parlent ou mangent du popcorn», renchérit Rachid Reffas, directeur du cinéma.

Ce dernier est également ravi de la future installation d'un système auditif novateur à l'accueil. En effet, celui-ci est composé d'un micro et de 2 combinés qui permettent de faciliter la communication avec les personnes malentendantes lors de l'achat de tickets et de confiseries. « Certains n'osaient pas venir au cinéma car ils étaient freinés par les bruits ambiants durant les séances. Je souhaite que ces dispositifs les poussent à revenir. » Ces équipements ont coûté 8 000 €, entièrement financés par Pévèle Carembault.

De son côté, l'association Arts et Loisirs, qui gère le cinéma Le Foyer, a financé l'installation d'une caisse automatique, la maintenance du matériel présent en cabine et le changement de l'amplificateur du son d'ambiance.

Travaux cité du bois

Les travaux d'assainissement et de remise à neuf du réseau d'eau avec la pose de nouveaux compteurs individuels avancent bien dans la cité du bois.
Certes le démarrage a pris plus de temps suite à la remise en état du collecteur principal mais le planning est respecté en partie même si la météo n'est pas toujours favorable.
Durant toute la phase du chantier, les accès riverains seront garantis par l'entreprise ainsi que la mise en place de la signalisation routière, bien entendu les problèmes de stationnement restent inévitables.
Une concertation aura lieu avec les riverains à la fin des travaux afin de convenir d'un nouveau plan de stationnement.
La remise en état de la voirie sera refaite dans sa totalité au prorata, à la charge par Noréade et la commune.
Merci aux riverains qui prennent leur mal en patience et de leur compréhension pour ces nécessaires travaux.

Travaux devant le Crédit Mutuel

La remise à niveau de l'accès parking face au Crédit Mutuel est terminée.
Il sera beaucoup plus pratique d'accéder aux places de stationnement.

Les jardins familiaux

Les jardins familiaux, ou jardins ouvriers, sont apparus à la fin du XIXe siècle ; ce sont des parcelles de terrain mises à la disposition des habitants par les municipalités. A Thumeries, deux sites existent depuis longtemps : le site près des 5 Tailles et le site près du cimetière. Aujourd'hui, comme hier, ils ont pour objectif de cultiver soi-même pour manger mieux, de rencontrer sur ces lieux d'autres personnes, d'avoir une activité de loisirs, de transmettre aux enfants et d'avoir une connexion à la nature et au vivant. Le foncier du site limitrophe au bois des 5 Tailles appartient au Conseil Départemental du Nord. Lors d'échanges récents, la possibilité d'une convention d'usufruit entre le Département et la commune de Thumeries a été envisagée, sous réserve de pérenniser les jardins familiaux.

Si cette convention aboutit (courant 2022), la municipalité proposera aux usagers actuels et futurs une convention particulière qui actera les droits et devoirs de chaque partie.

En particulier, les modes de culture devront être compatibles avec le site naturel des 5 Tailles et donc favorables à la biodiversité, la parcelle attribuée devra être exploitée pour les besoins de la famille concernée, le compostage et la récupération d'eau pluviale seront privilégiés, les abris de jardin seront à moyen terme harmonisés etc.

La municipalité organisera d'ici fin mars une réunion collective avec les occupants actuels, pour échanger sur le projet.

Thumeries

PRÉ-INSCRIPTIONS DANS LES ECOLES

La semaine du lundi 7 au samedi 12 mars 2022 de 9 H 00 à 12 H 00

Il faudra venir avec les photocopies de vos documents ou nous les envoyer par mail sur contact@thumeries.fr

Les pré-inscriptions se feront en mairie uniquement sur RENDEZ-VOUS au 03.20.16.85.95

1. copie du livret de famille (pour les enfants placés en famille d'accueil : copie du contrat d'accueil en plus)
2. Copie du carnet de santé pour les vaccinations
3. Justificatif de domicile de moins de 3 mois
4. Certificat de radiation si l'enfant change d'école
5. Une photocopie de la pièce d'identité des deux parents
6. Le formulaire d'inscription sera signé sur place obligatoirement par les deux parents.

En cas de séparation ou de divorce :

Jugement précisant la garde des enfants et l'autorité parentale partagée (si vous êtes dans ce cas)

es Pré-inscriptions faites précédemment, qui n'ont pas été honorées, **sont annulées.**

Aucune inscription ne sera prise en dehors de ces dates.

IPNS

Elections présidentielles et législatives 2022

Etes-vous bien inscrit sur une liste électorale ? Voici comment vérifier

Les 10 et 24 avril 2022, les Français sont appelés aux urnes pour **élire leur prochain(e) président(e).** Pour pouvoir voter à cette élection, il est impératif d'être inscrit sur une liste électorale.

Comment vérifier que je suis bien inscrit ?
Vous pouvez vous rendre sur le site du service public à la rubrique « Interroger votre situation électorale » et suivre la démarche en ligne.

Que faire si je ne suis pas inscrit ?
Si vous avez manqué le recensement (à 16 ans permettant cette inscription automatique), et qu'après vérification, vous n'êtes pas inscrit sur une liste électorale, plusieurs options d'inscriptions sur la liste électorale s'offrent à vous.

• À la mairie
Il est possible de vous rendre directement en mairie en fournissant une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et le formulaire cerfa n°12669 (que vous pouvez aussi retrouver sur place).

• Par courrier
La photocopie d'un justificatif d'identité, la photocopie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois ainsi que le formulaire cerfa n°12669 sont à envoyer directement à votre mairie.

• Sur internet
Vous devez utiliser le téléservice de l'administration ou via le service France Connect. Il vous sera alors demandé de fournir la version numérisée d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Jusqu'à quand puis-je m'inscrire ?
Il est possible de s'inscrire dès à présent sur les listes électorales et jusqu'au **4 mars 2022** pour pouvoir voter aux élections présidentielles, **sauf par internet (jusqu'au 2 mars 2022).**

Pour certains cas de figure, il est possible de s'inscrire au plus tard le dixième jour précédant le scrutin, soit le 1er avril. Il s'agit :

- des fonctionnaires et agents des administrations publiques mutés ou qui ont fait valoir leurs droits à la retraite ;
- des militaires qui retournent à la vie civile ;
- des personnes qui déménagent dans une autre commune pour un motif professionnel ;
- des jeunes atteignant la majorité après la clôture des délais d'inscription (dans le cas très exceptionnel où ils n'auraient pas été recensés pour inscription automatique par l'Insee) ;
- de ceux qui ont acquis la nationalité française après la clôture des délais d'inscription ;

La carte électorale est envoyée par courrier à votre domicile au plus tard 3 jours avant le 1er tour de l'élection.

RAPPEL DES DATES
POUR LES ELECTIONS EN 2022
Présidentielles : 10 et 24 avril 2022.
Législatives : 12 et 19 juin 2022.

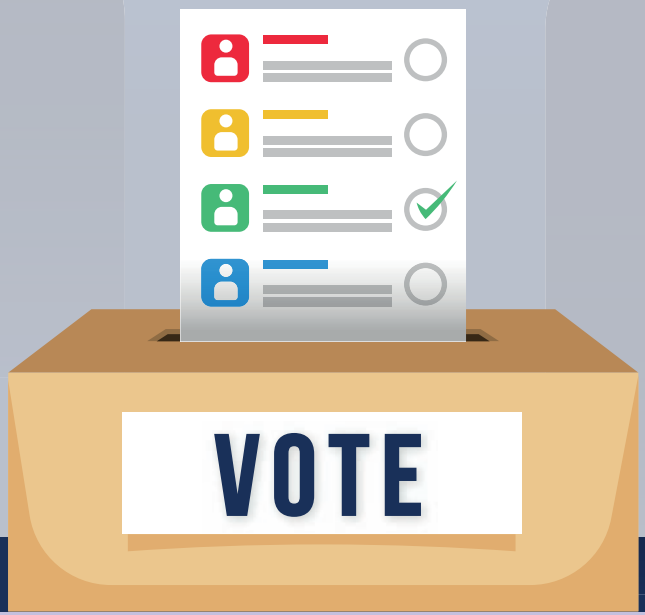

La calèche

Le dimanche 19 décembre 2021, le Père Noël a sillonné les rues de la commune se laissant prendre en photos par petits et grands, distribuant des sucreries et fruits aux plus sages d'entre eux. Nous tenons à remercier la famille Agache ainsi que notre magnifique Père Noël pour leur aide précieuse quant à l'organisation de cette jolie journée !

En 2022, l'application Thumeries, pour vos smartphones et tablettes, va continuer à évoluer afin de mieux vous informer.

Cette application nous permet de vous alerter en temps réel grâce à des notifications.

Retrouvez toutes informations pratiques concernant Thumeries : la météo, les actualités, les démarches, les commerces, les associations, les entreprises, les événements, les bulletins municipaux...

Participez aux sondages.

Cette application vous permet de signaler les problèmes rencontrés sur la commune à l'aide de la géolocalisation (trous, voitures mal garées, dépot sauvage de déchets ...)

« Thumeries, avec Envies »

Chères Thumerisiennes, Chers Thumerisiens,

Le dernier trimestre qui vient de s'achever s'est déroulé avec une certaine morosité. Cette nouvelle année vient à nouveau ternir notre horizon avec la recrudescence de la crise sanitaire que nous connaissons depuis mars 2020. Néanmoins nous devons continuer à vivre et notre équipe municipale oeuvre pour le bien de la collectivité.

Personne n'est indifférent aux problèmes rencontrés par nos concitoyens ; nous continuons à travailler, réfléchir, proposer et appliquer les décisions prises lors des réunions du conseil.

Plusieurs projets municipaux ambitieux vont se concrétiser au cours de cette année 2022 avec, comme point d'orgue, le projet majeur de rénovation de la salle de sports Ferdinand Béghin, équipement inauguré en 1955 et emblématique pour la commune de Thumeries.

Cet équipement sportif va connaître une transformation profonde, en apportant une contribution à la transition énergétique, une amélioration du confort des usagers, mais aussi une réduction des dépenses énergétiques de la commune. Nous avons la certitude d'un co-financement très important (le détail figure dans un article du présent bulletin) qu'il provienne de l'Etat, de la Région Hauts de France, du Département du Nord et de RTE. Mais l'année 2022 sera également une année électorale avec les échéances des présidentielles et des législatives.

Chacune et chacun d'entre nous devront faire preuve de citoyenneté dans une société de droits et de devoirs, de libertés et de solidarité, des valeurs difficilement acquises qu'il nous faut préserver et inlassablement promouvoir.

Les semaines que nous vivons actuellement sont particulièrement révélatrices sur ce sujet. Nous devons toutes et tous respecter un code de bonne conduite en société.

Liste opposition

Chères Thumerisiennes,

Chers Thumerisiens,

Toute l'équipe de Mieux Vivre à Thumeries vous présente ses Meilleurs Voeux de Bonheur, de Joie, de réussite mais surtout de Santé pour cette Nouvelle Année 2022 qui a commencé comme 2021 s'est terminée, avec le virus de la Covid 19.

Cette année, notre ville verra notamment la rénovation de la Salle de sport F. Béghin et l'installation du tout à l'égout à la cité du Bois (en cours) tant attendus. Elle verra aussi la réalisation de projets immobiliers motivée par la loi SRU nous obligeant à accroitre fortement le taux de logements sociaux .Cela passera par la destruction des anciens laboratoires Béghin, les bureaux et ateliers de l'usine viendront ensuite, la construction de la Pâture Zola, la destruction du Château Malle.

Même si nous ne sommes pas d'accord avec tous ces projets immobiliers, il est très difficile de nous faire entendre ou d'influer sur les décisions, n'étant que 6 dans l'opposition, mais nous continuerons de représenter les Thumerisiens qui nous ont fait confiance en utilisant tous les moyens de communication à notre disposition.

Vous pouvez toujours nous remonter vos informations, vos questions ou vos doléances à l'adresse suivante :

listeoppositionthumeries@sfr.fr

Continuez de prendre soin de vous , de vos proches, de vos amis et voisins....

Et BONNE ANNEE!!!!

ALCÔVE
Coiffure & Beauté

COIFFURE ESTHÉTIQUE
HAMMAM - BALNÉOTHÉRAPIE
LPG

Ouvert
du lundi au jeudi
de 8h30 à 19h00
Vendredi
de 8h30 à 20h00
Samedi
de 8h30 à 18h00

20, Rue Roger Salengro
59239 THUMERIES
03 20 96 95 50

CAFE "CHEZ CAROLE"

2, rue Henri Coget - 59239 THUMERIES
Tél. : 03.20.86.51.38
vous accueille tous les jours sauf le mardi

Directeur de la publication : Nadège Bourghelle-Kos
Directrice de la rédaction : Angélique Wolosz
Rédacteurs : L'équipe communication.
Conception - Impression : Visuel Concept - Orchies
Tirage : 1850 ex. Ce bulletin, réalisé par l'équipe municipale est en partie autofinancé par les annonceurs.

Tereos, un groupe coopératif ancré dans ses territoires

1ER GROUPE SUCRIER FRANÇAIS

12 000 ASSOCIÉS COOPÉRATEURS

2 000 SALARIÉS PERMANENTS TEREOS SUCRE FRANCE

Établissement de Thumeries
1 rue Henri Coget - CS 20001 - 59239 THUMERIES
Tél. 33 (0)3 20 62 44 00 - Fax 33 (0)3 20 86 34 34

Tereos

www.tereos.com

PÉVÈLE CLASSICS
BY 3CTEAM

COUPE DE FRANCE ROUTE
DIMANCHE 3 AVRIL 2022
CADETS ET JUNIORS

Thumeries
E.Leclerc

Pévèle Carembault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Trophée Madiot Crédit Mutuel
Crédit Mutuel
SAINT MACLOU PRO
Vélo-photo
CUBE
Brasserie DePlus
Région Hauts-de-France
Nord
Groupama
CHP
-XPERH
Protection Technique
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

idverde
CRÉER ET ENTRETENIR LE PAYSAGE

Spécialiste de l'aménagement
et de l'entretien paysagers des sites
naturels, urbains et sportifs.

ESPACES URBAINS – ESPACES VERTS
TERRAINS DE SPORT – AIRES DE JEUX

AGENCE DE MOUCHIN
276, Route de Saint Amand
59310 Mouchin
Tel : 03.20.41.51.30. - Fax : 03.20.41.51.29.
Email : agence.mouchin@idverde.com

www.idverde.com

Février 2022

Dimanche 6 février

- 9h : Chantier pose de barrières à Amphibiens (Forêt de Phalempin)

Jeudi 17 février

- 17h : Commémoration en l'honneur des victimes du PP

Mars 2022

Samedi 19 mars

- Anniversaire du cessez le feu de la guerre d'Algérie
- Journée Hauts-de-France propres sur la commune

Avril 2022

Dimanche 3 avril

- Course cycliste Pévèle classics by 3CTEAM

Dimanche 10 avril

- Premier tour de l'élection présidentielle

Dimanche 24 avril

- Second tour de l'élection présidentielle

Mai 2022

Dimanche 01 mai

- Remise des médailles et diplômes en Mairie

Dimanche 08 mai

- Fête de la victoire (défilé et cérémonie au monument aux morts)

Samedi 21 mai

- 15h : Spectacle fête des mères, salle des fêtes, organisé par l'association Evi danse

Séance de cinéma offerte par la municipalité, aux élèves, à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Séance de cinéma privée pour les résidents de la MAS

Pévèle Carembault
COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le programme à venir

SCREAM 5

THE BATMAN

MAISON DE RETRAITE

SUPER HÉROS MALGRÉ LUI

VAILLANTE

PERMIS DE CONSTRUIRE

Prix des places : Tarif Normal 5,50 € - Tarif réduit 4 € (- de 12 ans). Tarifs abonnement 10 places : 50 € valable 5 mois. Paiement par chèque ou espèces. Les tarifs ci-dessus peuvent subir une augmentation (film longue durée ou exceptionnel). 1€ de supplément pour les séances en 3D.